

Responsable du Comité opérationnel SIFAC

1. Identification du poste

Branche d'activité professionnelle – BAP

BAP J gestion et pilotage

Emploi type

Chargé de la gestion financière et comptable

Fonction exercée

Le responsable du comité opérationnel, adjoint au directeur des finances, a pour mission d'organiser et d'animer le comité opérationnel chargé de préparer et d'accompagner la mise en place du nouveau progiciel SIFAC

Responsabilité éventuelle

Adjoint au Directeur des finances

Situation du poste dans l'organigramme

Dans le cadre de ses fonctions au sein du comité opérationnel, le responsable du comité opérationnel SIFAC est placé sous la double autorité du directeur des finances et de l'agent comptable. En tant qu'adjoint au directeur, il dispose d'une délégation du directeur sur tout ou partie des missions de la direction.

2. Mission

- Organiser, animer et coordonner les travaux du comité opérationnel chargé de mettre en place le progiciel SIFAC au 1er janvier 2011.
- Etre adjoint au directeur des finances

3. Activités

- Animer le comité opérationnel composé de représentants fonctionnels des finances, de l'agence comptable, d'informaticiens et de représentants de composantes
- Préparer les étapes de la mise en place du futur progiciel
- Définir, en lien avec le service du contrôle interne, les différentes phases des procédures budgétaires et comptables ainsi que les niveaux de validation de ces procédures
- Définir les préalables à l'implantation du logiciel et s'assurer de leur mise en œuvre
- Proposer la composition du comité de pilotage et en assurer l'animation
- proposer une organisation pertinente des fonctions financières
- Identifier les intervenants financiers qui auront accès au logiciel
- Organiser les formations des intervenants

4. Compétences

a) savoirs sur l'environnement professionnel

Le responsable du comité opérationnel doit avoir une vue globale des fonctions budgétaires et comptable. Il dispose d'une connaissance parfaite des textes qui encadrent l'élaboration budgétaire LOLF, LRU, Décret du 27 juin 2008 et M93.
Il a une bonne connaissance des applications informatiques de gestion utilisées dans l'université.

b) savoir-faire opérationnels

Il a une bonne connaissance des procédures de gestion tant dans les composantes qu'au niveau central
Il participe au réseau des établissements disposant de SIFAC et suit les formations de l'AMUE
Compte tenu de la pluralité et du nombre d'intervenants, de la complexité des procédures, il devra acquérir des compétences en méthodologie de projet

c) savoir-faire comportementaux

Le responsable du comité opérationnel est chargé d'animer une équipe issue d'horizons divers. Tout en restant très proche des textes et des procédures initiées par le service du contrôle interne, il doit concevoir de nouvelles organisations et les étapes pour y parvenir. Il doit faire preuve de qualités d'écoute, d'empathie et de rigueur.

5. Environnement et contexte de travail

Descriptif du service

Le comité opérationnel est un service commun entre la Direction Financière et l'Agence comptable.
Une instance de pilotage pourra être créée pour coordonner et arbitrer le cas échéant les différentes approches qui pourraient exister entre Direction des finances et agence comptable et pour mettre au point les modalités de conduite du changement.

Relation hiérarchique

Directeur des finances, Agent comptable, Secrétaire général